Conseil de Quartier – Saint Thomas d'Aquin Compte rendu 2 juin 2023

Tour de table

- Nicole BARTHELEMY, conseillère d'arrondissement, élue référente pour le quartier des Invalides
- Josiane GAUDE, Adjointe au maire en charge du commerce et de la coordination municipale.
- Maxime DAUMAS, collaborateur du Maire.

La réunion rassemble 15 participants.

L'ordre du jour est le suivant :

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : point d'étape et future réunion en Mairie
- Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars
- Mise en place du dispositif Reflex lors des périodes de fortes chaleurs
- Le programme « Été solidaire dans le 7^e »
- La démarche « Embellir Votre Quartier »

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Josiane GAUDE annonce qu'une réunion en Mairie du 7e est programmée le mardi 11 juillet 2023.

Cette réunion portera sur plusieurs points :

- La tenue des test-events, sorte de répétition générale, au mois d'août 2023 :
 - 4 6 août : épreuves de natation en eau libre (dans la Seine)
 - 14 24 août : épreuve de Coupe du Monde de tir à l'arc (sur l'Esplanade des Invalides)
 - 16 20 août : épreuve de triathlon.
- Les grands principes de sécurité dans le cadre des JOP
- Les modalités qui seront mises en place afin de permettre aux habitants du 7° de se déplacer dans l'arrondissement pendant les Jeux et de limiter les nuisances liées à cet événement.

Josiane GAUDE souligne l'impact sur les déplacements dans le 7e de ces événements : par exemple, au niveau de l'Esplanade des Invalides, des déviations seront mises en place pour contourner le stade éphémère qui y prendra place.

Il rappelle que le 7^e accueillera <u>3 sites de compétition</u> dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 :

- <u>L'Esplanade des Invalides</u> (8 000 spectateurs) : épreuves de tir à l'arc (+ para-tir à l'arc), d'athlétisme et de cyclisme sur route.
- Le Stade Tour Eiffel (12 860 spectateurs) : épreuves de beach-volley et de cécifoot.
- L'Arena Champ de Mars (8 356 spectateurs) : épreuves de judo et para judo, de lutte et de rugby fauteuil.

Pour rappel, les Jeux Olympiques auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, tandis que les Jeux Paralympiques se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024.

Les Conseillers de quartier soulignent à nouveau leurs craintes concernant les déplacements dans le secteur. Plusieurs Conseillers font part de leurs doutes sur la capacité de la Ville de Paris à maintenir une circulation fluide durant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars

Josiane GAUDE rappelle que deux Conseils locaux sur la sécurité, dédiés au Champ de Mars, ont été organisés en Mairie en présence du Préfet de Police et de la Procureure de la République :

- o le lundi 10 octobre 2022
- o le jeudi 9 mars 2023

Deux avancées majeures ont été obtenues par Rachida DATI :

La mise en place dès le mois de juin 2023 d'un poste avancé mobile

Il s'agit d'un commissariat mobile installé au pied de la Tour Eiffel afin de prévenir et de lutter contre les vendeurs à sauvette et les joueurs de bonneteau qui sévissent au Champ de Mars.

Surtout, ce poste avancé mobile permet aux agents de la Police Nationale d'intervenir plus rapidement pour interpeller les fauteurs de trouble.

Il est également possible d'y déposer plainte.

La mise en place depuis le 15 mars 2023 de la procédure de l'amende forfaitaire délictuelle qui permet de lutter contre les ventes à la sauvette.

Cette procédure exceptionnelle, issue de la loi de modernisation de la justice (2016), se présente comme une alternative aux poursuites judiciaires classiques, souvent pénibles et inefficaces. Elle se déroule en effet sans procédure judiciaire contradictoire ni jugement.

Un Conseiller de quartier signale la présence de tuk-tuks devant la librairie Gallimard, au niveau de la rue de Poitiers.

Plusieurs Conseillers de quartier font part de tentatives de cambriolage dans le quartier Saint Thomas d'Aquin et dénoncent une insécurité croissante.

Josiane GAUDE remercie les habitants pour ces signalements, qu'elle transmettra au Commissaire central du 7^e.

Elle indique en outre que les agents de la Police Nationale et ceux de la Police Municipale doivent faire face à des **bandes organisées**, ce qui complique l'intervention des forces de l'ordre.

Mise en place du dispositif Reflex lors des périodes de fortes chaleurs

Josiane GAUDE présente brièvement le dispositif.

Il s'agit d'un fichier de **recensement** de l'ensemble des personnes fragiles à Paris afin de les accompagner dans le cadre des épisodes de canicule, des crises sanitaires ou d'autres événements majeurs.

Ce fichier permet de proposer des solutions adaptées, et de mobiliser les services sanitaires et sociaux pour des interventions ciblées.

Le dispositif est destiné en priorité aux <u>personnes âgées de 65 ans</u> <u>et plus</u> et aux <u>personnes en situation de handicap</u>.

Au 1^{er} mars 2023, le fichier comprenait 10 664 bénéficiaires à l'échelle de tout Paris, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 17% de la population totale parisienne.

Le 7éme arrondissement compte 135 bénéficiaires, ce qui représente 1% à l'échelle de la Ville de Paris.

Josiane GAUDE détaille quelques-unes des actions mises en place dans le cadre de ce dispositif : la mobilisation de bénévoles pour des visites de courtoisie auprès des bénéficiaires, la distribution de ventilateurs à domicile ou la mise en place de salles rafraîchies dans les résidences pour seniors du 7e.

Josiane GAUDE rappelle que Rachida DATI a donc souhaité participer au renforcement des campagnes d'informations locales dans le 7^e et qu'il existe désormais 2 façons de vous inscrire ou d'inscrire des proches au dispositif « Reflex » :

- En écrivant directement au Maire, à l'adresse : rachida.dati@paris.fr
- > En appelant le 3975

Le programme « Eté solidaire dans le 7e »

Nicole BARTHELEMY présente ce point et indique qu'il s'agit d'un programme d'activités pour tous et toutes qui souhaitent prendre part à des animations culturelles et sportives gratuites tout au long de l'été 2023.

Il s'agit cette année de la **19éme édition**.

Un panel d'activités variées est proposé afin de permettre à tout le monde de profiter de son été et de partager des moments de joie, de partage et de solidarité.

Ce programme est organisé en coordination avec la **Maison de la Vie Associative et Citoyenne** et repose sur la mobilisation et le dynamisme de chacun des bénévoles.

Nicole BARTHELEMY salue l'implication efficace d'Eve GUIMONNEAU, Directrice de la Maison de la Vie associative et Citoyenne du 7^e, dans la mise en œuvre de ce programme.

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans le 7e au lien suivant : https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/16/programme-ete-solidaire-2023_vf2-fiaP.pdf

Retour sur la démarche « Embellir Votre Quartier »

Josiane GAUDE rappelle que la démarche « Embellir votre quartier » a été lancée en 2021. Il s'agit de crédits d'investissement accordés par la Ville de Paris aux Mairies d'arrondissement pour mettre en place des projets d'aménagement de l'espace public et pour améliorer la qualité de vie de notre arrondissement.

Dans le 7^e, Rachida DATI a obtenu que le **quartier Saint Thomas d'Aquin** soit le premier concerné par cette démarche.

Retrouvez l'ensemble des projets au lien suivant :

Josiane GAUDE rappelle que Rachida DATI a souhaité consulter les habitants et commerçants directement concernés par chacun de ces projets, qui ont reçu un courrier afin de recueillir leur avis.

Rappel des résultats de la consultation des riverains et des commerçants : https://mairie07.paris.fr/pages/embellir-votre-quartier-20693#:~:text=Embellir%20votre%20Quartier%20%C2%BB%20est%20un,plus%20accessible%20et%20plus%20respirable.

Les projets approuvés :

- Place Gabriel Garcia Marguez
- > Rue Vaneau
- Place Saint Thomas d'Aguin

Les projets rejetés :

- > Rue du Bac nord du boulevard Saint-Germain
- Rue du Bac sud du boulevard Saint-Germain
- > Rue de Beaune
- > Rue de de Lille
- > Rue des Saints-Pères
- Rue de Bellechasse
- > Rue de Verneuil

Josiane GAUDE indique que les travaux de réaménagement de la place Saint Thomas d'Aquin débuteront le 4 septembre 2023 et s'achèveront le 15 décembre 2023.

Il précise qu'il y a actuellement une dernière phase d'études et d'instruction technique de la part des services de la Ville de Paris sur les projets concernant la rue Vaneau et la place Gabriel Garcia Marquez. Les travaux ne commenceront pas avant le premier trimestre 2024.

Signalement divers

Le sujet des terrasses estivales dans le quartier est abordé. Un participant évoque l'établissement « Le Basile ». Josiane GAUDE rappelle que la MA7 donne un avis défavorable aux demandes de terrasse estivales des établissements qui génèrent des nuisances sonores et troublent la tranquillité des habitants.

Une Conseillère de quartier demande qui délivre les autorisations d'installer ou non des terrasses. Josiane GAUDE explique que l'autorisation est donnée par la Ville de Paris, plus précisément par la Direction de l'Urbanisme, et que la Mairie du 7^e ne rend qu'un avis consultatif – et non contraignant.

Une Conseillère de quartier demande des nouvelles du projet de terrasse permanente du Bon Marché (salon de thé de 28 places avec emprise sur trottoir permettant le bon cheminement des piétons). Josiane GAUDE indique que le dossier a bien été déposé à la Direction de l'Urbanisme, mais que la première demande a été refusée pour des questions administratives. Un second dossier a donc été redéposé.

Une Conseillère déplore les nuisances sonores générées par les travaux de la CPCU au niveau du boulevard Saint-Germain. Josiane GAUDE indique que ces travaux doivent se terminer en août et que la CPCU sera saisie pour réduire les nuisances.

A noter: la nouvelle date de fin de ce chantier est le 15 octobre, en raison de retards importants.

Plusieurs Conseillers de quartier souhaitent l'installation de nouvelles poubelles de type Bagatelle au niveau de la rue de Verneuil. Josiane GAUDE annonce que cette demande sera transmise aux services de la Propreté.

Plusieurs Conseillers de quartier déplorent que des bacs jaunes soient sortis dès 15h30 dans le quartier. Josiane GAUDE annonce qu'un rappel des horaires de sortie des bacs, selon que le passage du camion benne soit sur le créneau 17 – 20h, ou 20h – 23h, sera effectué par la Direction de la Propreté à notre demande auprès des gardiennes.

Un Conseiller de quartier demande s'il est possible de retirer les graffitis sur les boites aux lettres jaunes La Poste. Josiane GAUDE indique que la demande sera transmise aux services de la Propreté.

A noter : normalement, c'est à La Poste de nettoyer ses propres boîtes aux lettres.

Un Conseiller de quartier déplore les dégradations commises par des manifestants sur le matériel de la Poste située boulevard Raspail. Josiane GAUDE la remercie pour son signalement et indique qu'elle va demander au Commissaire central du 7e de surveiller cet emplacement lors des prochaines manifestations.

Une Conseillère de quartier habitant rue de Montalembert regrette qu'en l'absence de boites aux lettres, aucune personne de l'immeuble ne reçoive le magazine de la Mairie du 7^e. Josiane GAUDE évoque la possibilité de le donner directement à la gardienne de l'immeuble.